

des conditions nouvelles qui ont surgi au cours des soixante-dix dernières années. Cette Commission a déjà siégé dans plusieurs parties du Dominion.

Le Gouvernement a voulu s'assurer le concours des provinces aux fins d'apporter à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord une modification autorisant le Parlement du Canada à établir sans délai un régime national d'assurance-chômage. Mes ministres espèrent que la proposition sera approuvée assez tôt pour qu'une loi sur l'assurance-chômage soit adoptée dès la présente session du Parlement.

Les membres de la Chambre des communes seront invités à examiner le rapport du comité spécial sur les lois des élections fédérales et du cens électoral. Vous serez priés d'édictier les mesures nécessaires pour donner suite aux conclusions du comité qui seront agréées.

Les Chambres seront saisies d'une mesure destinée à étendre les pouvoirs de la Commission des chemins de fer.

Il sera déposé un projet de loi tendant à affermir le principe du contrôle parlementaire relativement à l'exportation d'énergie électrique.

En général, la situation internationale cause encore des inquiétudes nombreuses. Dans la mesure du possible, mes ministres ont recherché les occasions de favoriser l'entente et la bienveillance parmi les nations. Ils se sont appliqués à assurer la collaboration du Canada avec les autres pays qui, par une politique de conciliation mutuelle, désirent régler les problèmes de la paix universelle.

Le Gouvernement a suivi, avec un vif intérêt, les pourparlers visant à la conclusion d'un accord commercial entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique. Mes ministres saisissent pleinement l'importance de ces négociations et l'intérêt qu'en doit avoir l'issue pour le Canada.

Au mois d'août dernier, le Gouvernement canadien a fait des démarches auprès du Gouvernement des Etats-Unis en vue de proroger et reviser l'accord commercial qu'ils avaient conclu en 1935. Il en est résulté des entretiens préliminaires, suivis d'efforts pour conclure un accord d'une plus grande portée. Les négociations seront menées, faut-il espérer, de telle sorte que le Parlement soit saisi du nouvel accord pendant la présente session.

Nous avons révisé, l'année dernière, nos relations commerciales avec d'autres nations afin d'accroître les échanges de denrées.

Le Gouvernement est convaincu qu'en cherchant à collaborer avec le Royaume-Uni et certains autres pays pour favoriser le commerce international, il a recours aux moyens les plus efficaces d'assurer la sécurité économique et le progrès au Canada, ainsi que l'amélioration des conditions à l'étranger.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'année prochaine seront soumis à votre examen.

Honorables membres du Sénat.

Membres de la Chambre des communes,

En vous invitant à donner toute votre attention aux questions importantes dont vous serez saisis, je prie la Divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer, et la Chambre des communes se retire.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL DES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

Bill A, Loi concernant les chemins de fer.—
L'honorable M. Dandurand.

ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mercredi prochain.

ACCESSION DE SA MAJESTÉ AU TRÔNE RÉPONSE DU ROI À L'ADRESSE DU SÉNAT

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de communiquer au Sénat un message de Sa Majesté le roi, lequel se lit comme suit:

Palais de Buckingham.

Membres du Sénat et de la

Chambre des communes du Canada:

Je vous remercie très sincèrement de l'Adresse que vous m'avez présentée à l'occasion de mon accession au Trône, pour m'assurer votre loyauté et votre appui. La Reine et moi n'avons de plus cher désir que, la Divine Providence aidant, notre Règne soit marqué par les bienfaits de la Paix et par l'avancement constant de tous nos peuples dans la voie du bien-être et de la prospérité; et, dans nos efforts vers ce but, nous serons fortifiés et encouragés par les prières et le bon vouloir du Parlement et du Peuple canadiens.

GEORGE R.I.

Le 12 avril 1937.

LE COURONNEMENT

RÉPONSE DU ROI À L'ADRESSE DU SÉNAT

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous communiquer un autre message de Sa Majesté le roi, lequel se lit comme suit:

Palais de Buckingham.

Membres du Sénat et de la

Chambre des communes du Canada:

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que je vous remercie du message de loyauté et de félicitation contenu dans votre Adresse du 10 avril, et que mon Premier-Ministre du Canada m'a présenté le 11 mai.

Le témoignage de loyauté et d'attachement que vous nous avez adressé à cette occasion sera toujours, pour la Reine et pour moi, un encouragement à accomplir notre grande tâche. Nous avons été heureux de constater que les Orateurs de vos deux Chambres assistaient à la cérémonie solennelle de notre Couronnement. La participation, à cette cérémonie, des représentants de nos Dominions d'outre-mer, a justement marqué le rôle de la Couronne comme symbole de l'accord et de la libre association des peuples du Commonwealth Britannique.

Durant tout notre règne, nous nous efforçons constamment de chérir et de garder, au mieux de nos capacités, l'héritage de justice, de liberté civile et d'indépendance ordonnée, que